

Officiers, sous-officiers, soldats,  
Mesdames et messieurs,  
Chers combattants,

Aujourd'hui, vous faites partie des 5 000 femmes et hommes qui reçoivent la carte du combattant au titre des opérations extérieures, grâce à un nouveau critère d'attribution, qui prend en compte, et reconnaît pleinement, votre engagement sur les théâtres extérieurs où la France est présente.

La France, chacun des citoyens français, vous doivent cette reconnaissance.

Vous vous engagez, au péril de votre vie, au service de la Nation et au service de la paix. La défense de nos frontières il y a cent ans, puis soixante-dix ans, est devenue sécurité globale, avec la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la piraterie, contre le narco-trafic, les opérations pour rétablir la paix dans des pays soumis aux affres des guerres civiles. Il s'agit, à travers ces actions, d'assurer la sécurité de notre pays, et de servir les valeurs de la République lorsqu'elles sont atteintes et remises en cause : liberté, démocratie, dignité, égalité, pluralisme.

Soyez fiers de servir ces causes, ô combien nécessaires et nobles.

Vous partez aujourd'hui en Afrique et au Moyen-Orient, après avoir servi dans les Balkans ou en Afghanistan. Vous avez répondu présents avec une réactivité et une efficacité remarquable, en début d'année, lorsque des attentats terroristes ont frappé notre sol et tué des journalistes, des policiers, des Juifs, au cœur même de notre capitale.

Cet engagement qui est le vôtre est trop souvent méconnu.

Peut-être est-ce en raison de la difficulté à faire comprendre et partager votre quotidien sur les théâtres extérieurs, qui est tellement différent de la vie de vos proches et de vos concitoyens. Où est-ce parce que ces derniers préfèrent ne pas savoir, et ne pas y penser... Pourtant, votre expérience est une richesse qui doit être valorisée et partagée. Votre engagement est un exemple de courage, de volonté, de dépassement de soi au service d'une cause plus grande. Il mérite mieux que l'ignorance et l'oubli.

Cette carte du combattant vous donne de nouveaux droits, en matière de retraite notamment. Elle vous offre, surtout, un interlocuteur privilégié : l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre, qui a vocation à vous accueillir, vous aider avec vos familles, par un soutien matériel, social et moral. Être soldat n'est pas un métier comme les autres. Il est important de le reconnaître en vous offrant des structures et des soutiens dédiés.

Aujourd'hui, en vous remettant cette carte du combattant au cours d'une journée nationale, la France vous met, non pas en première ligne comme au combat, mais sous les feux des projecteurs, pour que tout le monde sache, et vous applaudisse.

Aujourd'hui, nous faisons vivre cette expression, si souvent utilisée, du « lien Armée-Nation ». Ce lien entre les militaires et les civils, avant tout citoyens d'un même pays, est bien réel, et solide dans le département, grâce à la présence de nos deux régiments parachutistes. Il doit être nourri, et renforcé, grâce à la mise en avant de l'engagement d'aujourd'hui, celui de notre armée de

métier, qui doit s'associer au travail de mémoire, tourné vers le passé.

En effet, l'hommage qui est fait, régulièrement, aux soldats d'hier, à travers les cérémonies commémoratives des deux guerres mondiales, vous revient également.

Nouvelle génération de combattants, vous êtes animés, comme ils l'étaient, d'un même désir de servir votre pays. Et si les conditions dans lesquelles vous travaillez, vous servez, sont différentes, si les méthodes et moyens ont évolués, les exigences sont les mêmes : discipline, courage, humilité, cohésion, loyauté, force mentale...

Soldats de l'armée française, vous faites, au même titre que vos anciens, la fierté et l'honneur de la Nation.

Merci de votre engagement. Merci de servir avec courage, enthousiasme et abnégation notre pays, ses valeurs, ses idéaux.

Je vous remercie.